

En France, la reprise des créations d'emplois se confirme

Selon les chiffres publiés par l'Insee jeudi 10 mars, 82 300 postes ont été créés dans le secteur marchand en 2015

Seraient-ce – enfin – les prémices de l'inversion de la courbe du chômage ? Même s'il convient de rester prudent, les chiffres de l'emploi publiés jeudi 10 mars par l'Insee marquent une accélération du rythme de la création d'emplois. Dans le secteur marchand, ce sont 31 800 emplois qui ont été créés au quatrième trimestre 2015, ce qui porte leur nombre à 82 300 sur l'année, soit une hausse de 0,5 %. Si l'on intègre les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), le nombre total de créations sur l'année (hors emplois aidés) atteint 102 100.

Parallèlement, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), dont la comptabilisation diffère légèrement de celle de l'Insee, publiait un communiqué indiquant que les effectifs salariés du secteur privé ont augmenté de 46 000 au quatrième trimestre 2015. Ce qui donne une progression de 107 000 dans l'année.

" L'année 2015 a été celle des créations d'emploi, indépendamment des effets des politiques en faveur de l'emploi, s'est félicité jeudi le ministre des finances, Michel Sapin, lors d'un point presse. Pour que le chômage baisse, il faut créer un peu plus de 100 000 emplois. Nous ne sommes pas loin de créer le nombre d'emplois suffisants pour stabiliser le chômage, et même le faire baisser. "

Un frémissement inattendu

La tendance à une reprise des créations d'emplois se confirme donc. Il s'agit de la première année positive depuis 2011, après trois années successives de recul de l'emploi salarié : – 77 500 en 2012, – 42 100 en 2013, et – 60 800 en 2014. Le résultat est d'autant plus encourageant qu'il a été atteint avec une croissance de 1,1 % sur l'année 2015. Le gouvernement maintient pour 2016 un objectif de progression du produit intérieur brut (PIB) de 1,5 %. " *Un objectif raisonnable* ", a assuré M. Sapin, qui pourrait laisser espérer, s'il se confirme, une accélération des reprises d'emploi. Le ministre se dit convaincu que 2015 marque le début d'une inflexion durable.

Un autre élément vient conforter ce frémissement attendu : le succès remporté par la prime à l'embauche ouverte depuis le 18 janvier pour les PME. Cumulable avec les allègements de charges " bas salaire ", le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le pacte de responsabilité, elle s'applique à toute embauche à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI) d'au moins six mois dans une entreprise de moins de 250 salariés. Ciblée sur les salaires jusqu'à 1,3 smic, elle peut aller jusqu'à 4 000 euros pour une embauche en CDI. Le dispositif a été doté d'une enveloppe totale de 1 milliard d'euros.

Or, en un mois, ce sont près de 28 000 demandes qui sont parvenues sur le site du ministère du travail, soit un rythme d'afflux de 1 000 par jour. Le gouvernement tablait initialement sur un objectif de 50 000 créations nettes d'emplois en 2016. D'ores et déjà, les déclarations d'embauche ont augmenté de 5 % en janvier 2016 par rapport à janvier 2015. La ministre du

travail, Myriam El Khomri, a rappelé que le principe de cette prime consistait à *" accélérer les créations d'emplois et de créer un climat de confiance le temps que la transformation du CICE en baisse effective des charges soit effective "*.

Si un certain nombre de clignotants semblent en voie de passer au vert, les faiblesses de l'économie française demeurent. Malgré les 82 300 créations enregistrées en 2015 dans le secteur marchand, l'emploi continue de reculer dans l'industrie et la construction. Ces deux secteurs ont détruit respectivement 37 700 (– 1,2 %) et 35 500 emplois (– 2,7 %) en 2015, soit plus de 73 000 emplois perdus. Certes, la baisse est moins prononcée que les années précédentes et les difficultés de la construction devraient s'atténuer en 2016, mais le malade est loin d'être guéri.

C'est dans le tertiaire que se situent les gisements d'emplois. Sur un an, les créations d'emplois dans le secteur marchand se sont élevées à 155 400 (+ 1,3 %). Cette augmentation a notamment été portée par l'intérim, qui enregistre une progression de 50 600 emplois, soit + 9,4 % sur l'année. Un signe que le marché du travail repart à la hausse mais que les employeurs restent réticents à convertir en embauches fermes.

Patrick Roger

© Le Monde